

## A quoi servent les fiches d'arrêt / jurisprudence ?

Par **b-lou**, le **25/03/2008** à **00:17**

Bon, ça peut paraître assez idiot comme question, mais j'aimerais savoir pourquoi tous les professeurs nous conseillent de faire des fiches d'arrêts à chaque fois que l'on en étudie un ? A part à aider à la rédaction d'un commentaire d'arrêt, je ne vois pas en quoi relire mes fiches d'arrêts puisse m'aider au cours de mes partiels lorsque je me retrouverai devant un arrêt nouveau.

merci

Par **mathou**, le **25/03/2008** à **01:14**

Ca peut servir à plusieurs choses je pense... C'est un exercice de compréhension d'abord. Quel que soit le niveau, à la fac ou dans la vie professionnelle, il faut savoir lire un arrêt ou un jugement, c'est-à-dire décrypter la décision - tout en sachant pour la Cour de cassation que les juges sont liés par le moyen du pourvoi et ne peuvent répondre qu'à ce moyen. Ca apprend à distinguer le raisonnement des juges voire à anticiper les prochaines tendances.

Si la décision est complexe, la fiche d'arrêt est un moyen de comprendre, surtout si les moyens sont nombreux. Elle permet d'apprendre à formuler des problèmes de droit dans des termes juridiques, et on apprend en général mieux en faisant des exercices réguliers.

Et surtout, le droit évolue : en faisant des fiches d'arrêts, tu vois comment les juges ont appréhendé un problème précis ; à l'examen, on te confronte à un autre arrêt qui peut très bien différer de tes fiches, parce qu'il y a eu un revirement de jurisprudence. Grâce à tes fiches tu pourras apprécier et critiquer la décision au vu de la jurisprudence antérieure, comparer le raisonnement des juges, etc.

Par **Katharina**, le **25/03/2008** à **20:51**

Et surtout en deuxième année tu devras réaliser environ 20 fiches d'arrêts en administratif par semaines de façon obligatoire car c'est un droit essentiellement jurisprudentiel ( à la place du Code on se réfère à toute la jurisprudence )

Par **candix**, le **25/03/2008** à **20:57**

et bin moi je dis que ça sert à rien de les rédiger, un coup de fluo sur la fiche, les principaux éléments et basta

mais non, en civil faut qu'on lui rende, quand est ce qu'ils comprendront qu'on n'a plus 4 ans ?

Par **Murphys**, le **25/03/2008** à **21:04**

Le seul intérêt d'une fiche d'arrêt et de te permettre de comprendre un arrêt, ce qui te permet ensuite de réaliser un commentaire si on te le demande.

Après question jurisprudence, faire 300 fiches dans l'année même pour un droit essentiellement jurisprudentiel, c'est ridicule.

Par **Katharina**, le **25/03/2008** à **21:22**

Perso je les fais toutes avec une binome et c'est un bon entrainement qui permet de les analyser super rapidement et de s'en souvenir, en plus on doit obligatoirement faire un plan

détaillé pour chaque fiche du coup on est paré pour l'examen Image not found or type unknown

Par **candix**, le **25/03/2008** à **21:41**

[quote="Katharina":3ul62bha]Perso je les fais toutes avec une binome et c'est un bon entrainement qui permet de les analyser super rapidement et de s'en souvenir, en plus on doit obligatoirement faire un plan détaillé pour chaque fiche du coup on est paré pour l'examen

Image not found or type unknown [/quote:3ul62bha]

OMG !!! rappelle moi de ne jamais aller dans ta fac

Par **Katharina**, le **25/03/2008** à **22:09**

:twisted:

T'inquiète à moins que tu régresses en L2 il n'y a pas de classe supérieure lol Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **26/03/2008** à **10:37**

Et bien vous allez tous en être malades :

:lol:

je n'ai jamais eu à rendre de fiche d'arrêt Image not found or type unknown

Mais travailler sur la jurisprudence, je trouve que c'est effectivement un exercice hyper important.

Dans ma loonngue carrière professionnelle, j'ai été confrontée à des jugements pour les surrendettement des personnes physiques et autres redressements ou liquidations de personnes morales : je dis, merci les cours de droit !

J'étais la seule au service recouvrement de l'hôpital à comprendre ces textes ! Mon maître de

stage (qui était avocat) était ravi et rassuré en même temps Image not found or type unknown

Ceci dit, un coup de fluo ça suffit généralement, je suis d'accord. Mais j'aime bosser aussi avec un dictionnaire pour être sûre et retracer le plan du déroulement des évènements sur une feuille de brouillon, pour bien comprendre les tenants et aboutissants.

D'ailleurs, je trouve toujours les arrêts de Cassation assez bizarres parce qu'ils ne se fondent

pas sur l'histoire mais sur le droit : ça me perturbe Image not found or type unknown

C'est utile en tant qu'exercice. Mais ça doit être horriblement lourd de les rendre chaque semaine.

Par **Katharina**, le **26/03/2008** à **13:36**

[quote="Kem":14kq03c4]

C'est utile en tant qu'exercice. Mais ça doit être horriblement lourd de les rendre chaque semaine.[/quote:14kq03c4]

Non ça va franchement au début je mettais du temps maintenant en une soirée c'est bouclé je

prend ça comme un jeu Image not found or type unknown

Par **Kem**, le **26/03/2008** à **20:35**

Les juristes ou apprentis juristes sont des tarés. On s'amuse vraiment avec n'importe quoi

Personnellement, je m'amusais comme une folle en étudiant la jurisprudence  
:))

diverse sur le droit d'auteur et le droit à l'image